



3<sup>e</sup> année de Master - Informations importantes concernant l'évaluation des stages

## EVALUATION DE STAGE OBLIGATOIRE POUR VALIDER LE STAGE

### Evaluation finale

Tous les stages (catalogue, hors catalogue en Suisse et à l'étranger, MPR) doivent être obligatoirement évalués.

Pour remplir correctement les feuilles d'évaluation et pour éviter des retours inutiles, veuillez être attentifs aux points suivants :

- Utiliser uniquement le formulaire d'évaluation finale officiel en français ou en anglais (à télécharger sur le site de la 3<sup>e</sup> année de Master).
- Indiquer précisément les dates de début et de fin du stage.
- Indiquer le lieu du stage (hôpital, spécialité).
- L'évaluation de stage finale peut être remplie par un médecin assistant, un chef de clinique ou le médecin chef. **Cependant, la validation doit obligatoirement être faite par le médecin chef ou le médecin cadre qui a signé votre contrat de stage (signature et timbre du responsable de stage au bas de la page 2).**
- **Dans les 10 jours** qui suivent la fin d'un stage, veuillez remettre l'évaluation de stage finale au secrétariat de la 3<sup>e</sup> année de Master **par mail au format pdf.**

## EVALUTATIONS DE STAGE RECOMMANDEES (NON OBLIGATOIRES)

### Auto-évaluation

Nous vous invitons à remplir avant chaque évaluation le formulaire d'auto-évaluation.

### Evaluation intermédiaire

Une évaluation intermédiaire peut être réalisée à mi-stage. Nous vous encourageons fortement à en demander une, même informelle, puisqu'elle constitue une opportunité d'amélioration sur la deuxième partie de votre stage.